PILIER DE NOS COMMUNAUTÉS ACADIENNES ET FRANCOPHONES

RAPPORT ANNUEL 2020 | 2021

Année collégiale du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 | Année financière du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Version modifiée le 23 février 2022

TABLE DES MATIÈRES

1 Mot de la présidente
2 Mot du président-directeur général
3 Mission, vision, valeurs
4 Nos axes stratégiques
5 Profil du CCNB
7 Programmation régulière
10 Aide financière pour les étudiantes et étudiants
11 Histoires à succès
13 Secteurs d'affaires
15 Continuum (Formation continue)
17 CCNB-International
19 Entrepreneurship et Innovation (CCNB-*INNOV*)
21 Ressources humaines
22 Ressources financières
23 Amélioration des infrastructures
24 Coup d'œil sur la performance
27 Impact économique et social du CCNB
30 États financiers audités
49 Gouvernance et gestion
52 Résultats escomptés et initiatives stratégiques clés



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom de mes collègues du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel 2020-2021*. Le Conseil des gouverneurs est chargé de sa préparation et de l'atteinte des buts et des objectifs qui y sont exposés.

Le *Rapport annuel 2020-2021* témoigne de l'engagement de notre communauté collégiale à atteindre les objectifs de la planification stratégique en priorisant avant tout la réussite de chaque étudiante et étudiant. Il présente également la capacité d'innovation et d'adaptation du CCNB aux nouvelles réalités et aux besoins émergents des personnes apprenantes et des employeurs ainsi que sa capacité à s'ouvrir à de nouveaux modes de prestations de formation.

Le CCNB est une pièce maîtresse du développement culturel, social et économique de nos régions. Nos partenariats avec les organismes privés, communautaires et publics s'avèrent des formules gagnantes pour répondre aux priorités régionales, provinciales et nationales.

L'année 2020-2021 a bien entendu été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19 qui a amené le CCNB à modifier ses façons de faire pour la prestation de ses programmes ainsi que pour ses activités quotidiennes. Dans ce contexte, je tiens à souligner le courage, la persévérance et la résilience de l'ensemble de la communauté du CCNB. La situation exceptionnelle que nous avons vécue a aussi fait naître d'incroyables initiatives de solidarité remplies d'espoir qui ont démontré l'importance du lien qui nous unit et du rôle que joue le Collège dans sa communauté.

Notre établissement est également soucieux d'offrir un milieu de vie stimulant tant pour sa communauté étudiante que pour les membres de son personnel. Le Conseil a ainsi poursuivi ses démarches d'amélioration du climat de travail. Les résultats du sondage d'octobre 2020 font état d'un climat qui s'est beaucoup amélioré depuis 2018, et ce, en dépit des stress imposés par la pandémie. La majorité des membres du personnel (71 %) se sentaient bien au travail. Les résultats démontrent aussi que les indicateurs importants du climat organisationnel se sont tous améliorés au cours des dernières années.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de la communauté collégiale de leur contribution active au développement du CCNB. Je termine mon mandat à la présidence du Conseil et heureuse d'avoir pu contribuer à l'écriture de belles pages de l'histoire du CCNB. Je remercie également les membres du Conseil des gouverneurs qui assument avec disponibilité, constance et rigueur la gouvernance du Collège.

La présidente du Conseil des gouverneurs,

Rachel Maillet Bard



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

On se souviendra de l'année collégiale 2020-2021 comme étant celle de la flexibilité, de l'innovation, de la résilience, de la persévérance, de l'entraide, de l'engagement et du dévouement.

Dès le début de la pandémie mondiale de la COVID-19 au printemps 2020, le CCNB lui a fait face de manière exemplaire : notre personnel enseignant et nos équipes de soutien se sont réorganisés afin de poursuivre notre mission; le télétravail est devenu le quotidien pour tout le personnel.

C'est ainsi que nous avons terminé l'année collégiale en juin 2020. Forts de cette expérience de quelques mois, nous avons poursuivi dans cette même veine pour la rentrée collégiale en septembre. Ainsi, tous les programmes ont été offerts en format hybride, c'est-à-dire une partie à distance et une partie sur les lieux du Collège.

Sans le savoir, nous venions de jeter les bases de ce que deviendra l'enseignement au CCNB : un mélange de cours à distance et en salle de classe selon les besoins de notre population étudiante et les exigences des programmes. La formation hybride augmentera l'accessibilité à la formation collégiale et développera les compétences numériques désormais essentielles dans tous les domaines.

L'année 2020-2021 aura été une année charnière. Tout d'abord, nous avons apporté des changements majeurs à la structure organisationnelle en réduisant l'ampleur du Conseil de direction de huit à cinq membres et en regroupant les diverses équipes sous trois vice-présidences.

Nous avons également implanté sept « écoles ». Celles-ci contribueront à harmoniser l'éventail des programmes dans l'ensemble du réseau, facilitant le partage des connaissances et créant des communautés de pratiques intra et inter campus. Les campus demeurent toujours des lieux physiques bien ancrés dans nos communautés.

Dans un autre ordre d'idées, le CCNB est caractérisé par une grande diversité, laquelle se retrouve également dans nos communautés. Pour bénéficier pleinement de cette richesse, nous avons mis en place les mécanismes nécessaires pour soutenir l'implantation d'une culture d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) au sein de notre communauté collégiale, entre autres par l'approbation d'une politique d'ÉDI, la création d'un comité de travail et d'un poste de conseillère ou conseiller principal en ÉDI.

Cette année a aussi vu le développement du nouveau Plan stratégique 2022-2027 qui vise l'accélération du potentiel des individus, des entreprises et des communautés ainsi que la croissance de la capacité adaptative du CCNB. Le lancement du Plan stratégique 2022-2027 aura lieu à l'automne 2021.

Je tiens encore une fois à sincèrement remercier l'ensemble du personnel de ses efforts, sa résilience et sa collaboration. Je remercie également le Conseil des gouverneurs de la confiance accordée et de son travail de gouvernance qui guide notre établissement.

À la fin de l'année collégiale, j'ai eu le plaisir de sillonner la province pour remettre le Prix de mérite du PDG à cinq récipiendaires du CCNB. Je me suis rendu à leur domicile dans le respect des consignes sanitaires et j'ai eu l'occasion de jaser avec ces personnes. Leur récit, teinté de courage, de résilience et rempli de gratitude pour l'appui qu'ils ont reçu de notre personnel, m'a confirmé qu'effectivement au CCNB, on change des vies!

Le président-directeur général,

Pierre Zundel

NOTRE MISSION

Une institution de formation professionnelle et technique et de recherche appliquée essentielle au développement socioéconomique du Nouveau-Brunswick et ouverte sur le monde.

NOTRE VISION

Un chef de file dans la formation d'un capital humain qui contribue à l'avancement des communautés par une main-d'œuvre compétente et performante.

NOS VALEURS

L'innovation : nous provoquons et valorisons le changement, la créativité et le désir d'amélioration continue.

L'intégrité : nous agissons avec honnêteté et équité à tous les niveaux de l'institution, dans les relations interpersonnelles et face à nos étudiantes et étudiants ainsi qu'à nos partenaires.

Le partenariat : nous développons des partenariats mutuellement avantageux dans un souci constant d'assurer la complémentarité et la valeur ajoutée de notre mission.

Le respect : nous valorisons les gens et la diversité. Nous traitons avec considération notre population étudiante, notre personnel et nos partenaires. Nous plaçons l'étudiante et l'étudiant au cœur de notre action.

La responsabilité : nous pratiquons la gestion axée sur les résultats et rendons publique l'information qui s'y rapporte. Nous sommes imputables face aux rôles qui sont dévolus aux différents niveaux de l'organisation ainsi qu'à l'égard de notre population étudiante et nos partenaires. Nous communiquons avec ouverture les informations pertinentes à tous les membres du personnel, à notre population étudiante, à nos partenaires et au public.



AU CCNB, NOUS AVONS LA *VISION* DE MENER VOTRE *PASSION* VERS LE *SUCCÈS* !

Engagés dans le développement et l'épanouissement de nos communautés acadiennes et francophones, nous repoussons sans cesse nos limites afin de nous adapter constamment aux nouvelles réalités. Nous concevons des solutions novatrices et les réalisons avec enthousiasme. Nous sommes passionnés pour l'avenir et pour les personnes qui nous entourent, nos étudiantes et étudiants, nos collègues et nos partenaires.

NOS AXES STRATÉGIQUES

1 ÉTUDIANTS/ DIPLÔMÉS :

Le CCNB se démarque par ses approches novatrices et la qualité de ses services de formation en plaçant l'étudiante ou l'étudiant au centre de ses actions.

2 COMMUNAUTÉ :

Le CCNB est ancré dans sa communauté en participant activement à son développement socioéconomique.

3 VIABILITÉ :

Le CCNB est reconnu pour son efficience et l'efficacité de ses pratiques de gestion dans une culture entrepreneuriale.

PROFIL DU CCNB

BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT :
PLUS DE 66 MILLIONS DE DOLLARS

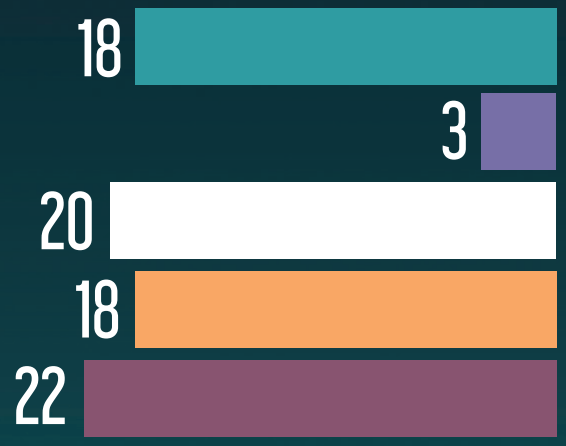
EFFECTIF :
678 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE

PROGRAMMES OFFERTS AU RÉGULIER MENANT À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 83

PROGRAMMES OFFERTS EN FORMATION CONTINUE MENANT À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 10

PARMI LES PROGRAMMES OFFERTS

- Métiers menant au Sceau rouge : **18**
- Programmes articulés : **3**
- Programmes transférables : **20**
- Programmes approuvés par un agrément : **18**
- Programmes qui ont des reconnaissances professionnelles externes : **22**



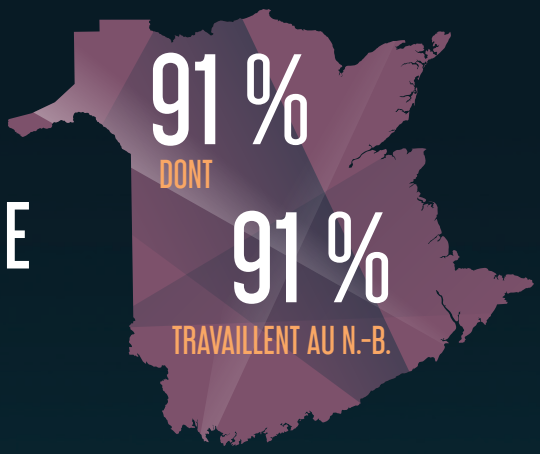


POPULATION ÉTUDIANTE EN FORMATION RÉGULIÈRE : 2 344

INSCRIPTIONS EN FORMATION CONTINUE : 2 010

TAUX D'EMBAUCHE, UN AN APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Source : Sondage de 2020 sur le placement des diplômés de 2019



ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX :



631

provenant de 29 pays

(Formation régulière)

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS BÉNÉFICIANT DU SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE : 472

DIPLÔMES ET CERTIFICATS ATTRIBUÉS : 1 302

Formation postsecondaire : 1 270

- **Formation régulière : 1 088**
  - Diplômes : 593
  - Certificats : 495
- **Formation continue : 182**
  - Diplômes : 125 dont 120 délocalisés au Cameroun
  - Certificats : 47
  - Certificats d'études avancées : 10

Formation secondaire : 32



PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

Dans le contexte exceptionnel de la pandémie de la COVID-19, l'année collégiale 2020-2021 s'est déroulée selon un mode hybride, soit à travers des formations offertes en présentiel ou à distance, dans le respect complet des directives en matière de santé publique et la perspective de favoriser la réussite collégiale de toute la communauté étudiante. L'année a été marquée par de belles réalisations qui visaient des formations flexibles, accessibles et adaptées aux besoins de la personne, et l'amélioration de la qualité et de la pertinence de notre offre de formation et des services propices à la réussite étudiante.

FAITS SAILLANTS

- Développement d'un continuum de formation en santé pour permettre à la personne apprenante d'intégrer plus fluidement le prochain niveau de formation en soins de santé et ainsi d'accéder plus rapidement au marché du travail.
- Transformation de programmes selon l'approche centrée sur le développement des compétences, par exemple : Service de soutien en soins infirmiers et Soins infirmiers auxiliaires. Cette approche permet notamment d'accroître la pertinence de la formation en l'ajustant aux besoins des personnes apprenantes et de l'industrie, et elle améliore la cohérence des enseignements et la progression des apprentissages à l'intérieur du programme.
- Médiatisation de cours de programmes réguliers afin d'offrir des options de prestation flexibles et alternatives à la communauté étudiante. Voici quelques exemples : Marketing et Techniques de recherche d'emploi.
- Participation à une initiative pilote provinciale (ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Opportunités Nouveau-Brunswick et New Brunswick Community College) pour le développement de nouvelles approches de cocréation de formations et/ou de microcertifications qui engagent les employeurs dès les premières étapes d'identification des besoins engendrés par les pénuries de main-d'œuvre et de compétences liées à la pandémie. Par exemple, le CCNB, le Réseau de santé Vitalité et TravailNB se sont unis pour offrir une microcertification en phlébotomie.
- Actualisation des formations offertes en lien avec les besoins du marché du travail par des consultations externes auprès des employeurs.
- Réflexion menant au renouvellement de nos perspectives et mécanismes de consultations auprès des secteurs économiques et des employeurs, en collaboration avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick.
- Offre d'une variété d'activités de développement professionnel destinées au personnel enseignant et développement d'un nouveau programme (Insertion professionnelle en enseignement collégial) qui vise le nouveau personnel enseignant.

CONTINUUM DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

En 2020-2021, une de nos priorités a été de consolider le parcours de l'expérience étudiante, c'est-à-dire assurer un passage fluide et une expérience marquante au CCNB pour chaque étudiante et étudiant. Une nouvelle structure administrative a été mise en place. D'une part, la Direction de la gestion intégrée des inscriptions veille à augmenter la population étudiante canadienne et internationale, et lui assure une transition ou un retour aux études postsecondaires réussies grâce à des services d'appui et de soutien. Par exemple, le CCNB accompagne les candidates et les candidats internationaux dans le processus souvent ardu et compliqué pour obtenir un visa d'études. D'autre part, l'équipe de la Direction de la réussite étudiante est prête à intervenir si le besoin se fait sentir chez la personne pour des services en orientation ou en counseling, de santé mentale ou de soutien à l'apprentissage. Le continuum de l'expérience étudiante assure :

- des services plus inclusifs et universels;
- une adaptation, une flexibilité et un arrimage des services pour les différentes clientèles;
- une augmentation des services liés au développement des compétences d'employabilité.





AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

En plus de bénéficier des programmes d'aide financière des gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, la population étudiante à temps plein et à temps partiel du CCNB a accès à plusieurs programmes de bourses d'études, dont la Fondation du CCNB inc. ainsi que d'autres bourses du CCNB.

BOURSES DE LA FONDATION DU CCNB INC.

358

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
ont bénéficié des bourses de la Fondation du CCNB inc.

=

Valeur totale :
345 625 $



AUTRES BOURSES DU CCNB

Ces bourses déduites des droits de scolarité des bénéficiaires comprennent : Bourse Ambassadeur Instagram, Bourse d'encouragement aux études en technologie pour les filles, Bourse d'études postsecondaires en français langue seconde, Bourse de leadership destinée aux personnes membres élues des associations étudiantes du CCNB, Bourse de recrutement - personnel, conjointes ou conjoints et personnes à charge, Bourse de recrutement du CCNB pour les étudiantes et étudiants canadiens, Bourse de recrutement du CCNB pour les étudiantes et étudiants internationaux, Bourse IntegrAction, Bourse Michaëlle Jean et Bourse nationale d'excellence du Consortium national de formation en santé.

718

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
ont bénéficié des bourses du CCNB

=

Valeur totale :
808 100 $



HISTOIRES À SUCCÈS



Au cœur de nos communautés

Ce qui aura touché des dizaines de personnes vulnérables et leur famille, et aussi toute la population du Nouveau-Brunswick, ce sont les 630 repas préparés par jour représentant plus de 2 700 heures : l'exploit de la vingtaine d'étudiantes et d'étudiants des programmes Art culinaire et Cuisine professionnelle du CCNB – Campus d'Edmundston et leurs enseignants, chef Stéphane Tesson et chef Sylvain Boucher. Ils ont préparé ces repas, sept jours sur sept sans arrêt pour les résidentes et résidents du Manoir Belle Vue et de la Villa des Jardins à Edmundston. Durement touchés par la pandémie, ces deux établissements avaient dû fermer leur service de cuisine en raison du nombre élevé de cas de la COVID-19 en février 2021. En guise d'appréciation pour leur engagement communautaire et leur travail, Enseignes Pattison Sign Group d'Edmundston a remis des bourses totalisant 10 000 $ aux étudiantes et étudiants des deux programmes.



« Pourquoi pas »... un projet unique dans la province

Aider les personnes difficilement joignables à faire un retour aux études, les soutenir dans leurs démarches pour améliorer leur situation de vie et les accompagner tout au long de leur parcours d'études, voilà l'essentiel du projet « Pourquoi pas », instauré au CCNB depuis quelques années. Jessica Mallet souffre de trouble de mémoire à court terme et elle est dyslexique. Pour cette jeune femme, qui a longtemps bénéficié de l'aide sociale, son retour aux études a été possible grâce à l'accompagnement disponible par le biais du projet « Pourquoi pas ». Elle a reçu son diplôme du programme Éducation à l'enfance en juin 2021. « Je ne pensais pas que c'était possible de faire mon entrée au CCNB, car j'ai un diplôme modifié du secondaire. J'ai postulé et j'ai été acceptée. Rien n'est impossible et il n'y a pas d'âge pour retourner aux études », a lancé la femme de 29 ans.



Les talents s'expriment au CCNB!

Briser la solitude, créer des liens malgré la pandémie, partager son talent avec le monde entier, voilà comment les étudiantes, étudiants et membres du personnel du CCNB ont mis du baume au cœur de milliers de personnes. Tout d'abord, au courant de l'année, trois « shows » du CCNB par des membres du personnel ont eu lieu de manière virtuelle et ont récolté au total environ 15 000 visionnements sur les réseaux sociaux. Du côté de la population étudiante, CCNB sur scène a été réalisé en présentiel en avril, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Même scénario pour les finissantes et finissants en Conception graphique qui ont tenu leur Vernissage annuel également en avril. La preuve qu'au CCNB, on peut faire différent et continuer de s'épanouir, même en temps de pandémie!



Du Cameroun au Nouveau-Brunswick

Honorine Ngountchoup du Cameroun est venue au Canada en 2017 pour étudier en Secrétariat médical au CCNB - Campus de Campbellton et elle est tombée en amour avec la région du Restigouche. Aujourd'hui, cette diplômée du CCNB est responsable du soutien à l'accueil et de l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux au CCNB – Campus de Campbellton. Honorine se démarque notamment grâce à son talent artistique, son dévouement communautaire et sa passion pour la langue française. Elle aide les nouvelles et nouveaux arrivants et les nouvelles et nouveaux étudiants internationaux à bien s'intégrer dans la communauté. En janvier 2021, Honorine a reçu un prix du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick qui remet annuellement des prix à une douzaine de personnes championnes de la diversité culturelle.

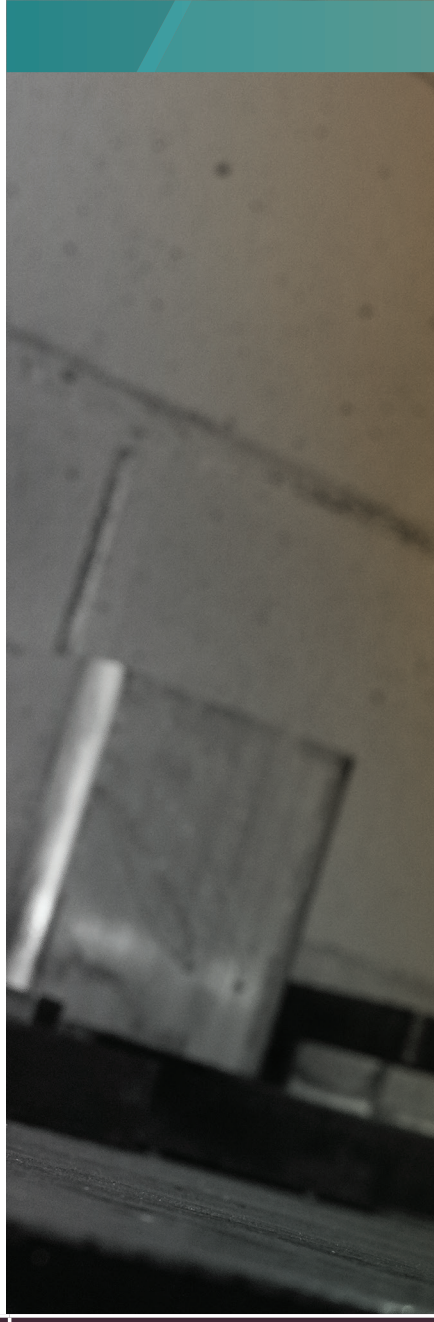


La charpenterie au féminin

Détenir la plus haute moyenne pondérée cumulative de plus de 98 % pendant son programme d'études au CCNB - Campus de Dieppe, c'est le défi qu'a remporté Catherine Bougie qui a reçu son certificat en Charpenterie en juin. Pour ses efforts et son parcours d'apprentissage, cette femme de 33 ans a été la récipiendaire du prix Mérite académique du président-directeur général du CCNB. En plus d'avoir été une étudiante modèle, Catherine a obtenu un emploi dans son domaine d'études non traditionnel pour une femme.

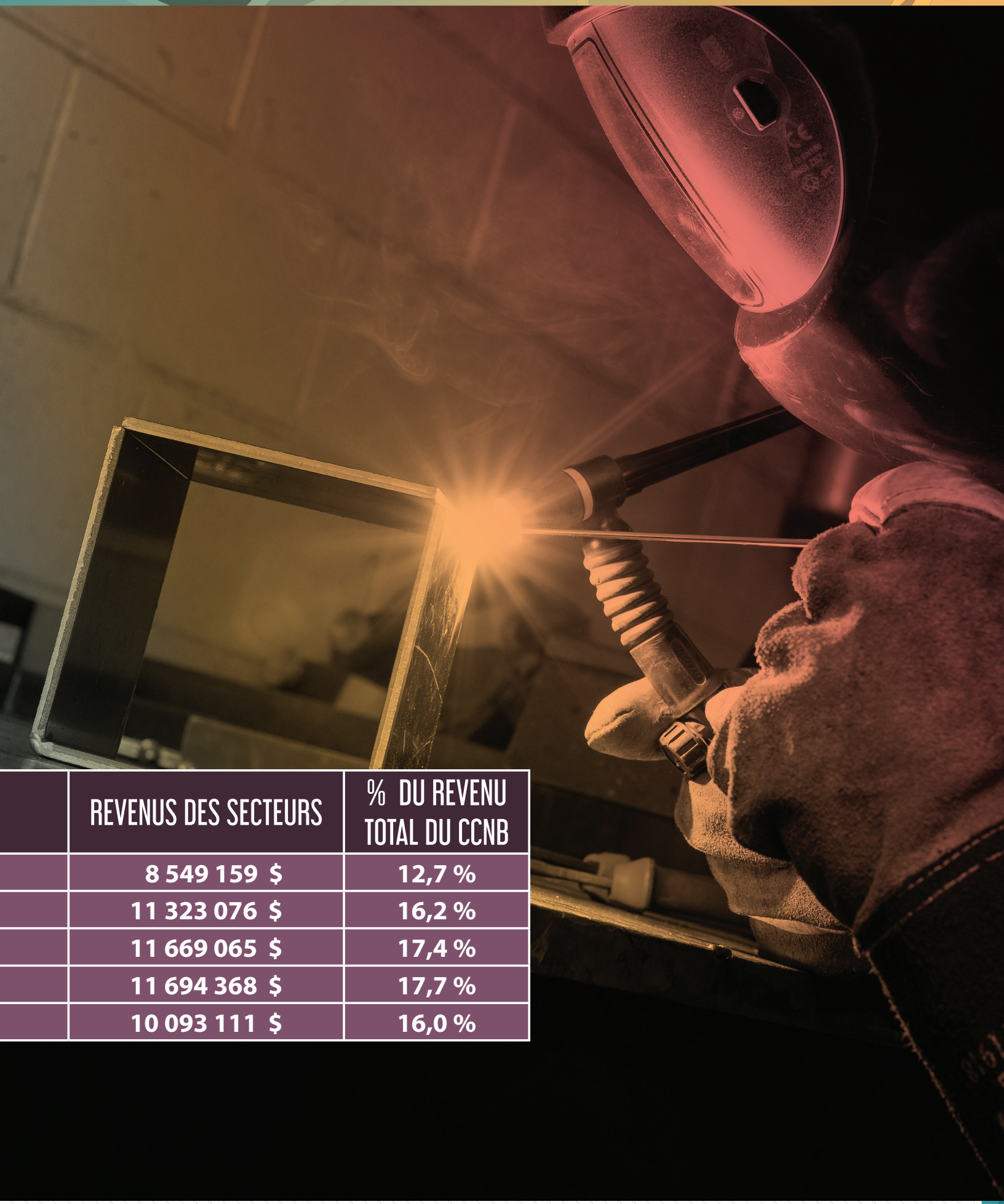
SECTEURS D'AFFAIRES

En 2020-2021, les réalisations des trois secteurs d'affaires du CCNB, soit Continuum (Formation continue), International (CCNB-International), Entrepreneurship et Innovation (CCNB-*INNOV*) témoignent de leur présence dans nos communautés et de leur apport au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et à la réalisation de projets d'innovation au sein des entreprises, et ce, malgré les effets néfastes considérables de la pandémie de la COVID-19. Ces réalisations illustrent l'importance de nos relations privilégiées avec les organismes publics, parapublics et privés qui se traduisent par la mise en place de nouveaux mécanismes et d'outils de développement économique.



ÉVOLUTION DU REVENU DES SECTEURS D'AFFAIRES ET DE LEUR POIDS DANS LE REVENU TOTAL DU CCNB

ANNÉES	CONTINUUM	CCNB-INTERNATIONAL	CCNB-*INNOV*
2020-2021	**5 233 520 $**	**570 527 $**	**2 745 112 $**
2019-2020	**6 400 725 $**	**1 416 784[1] $**	**3 505 567 $**
2018-2019	**6 462 793 $**	**2 393 836 $**	**2 812 436 $**
2017-2018	**6 705 453 $**	**2 108 512 $**	**2 880 403 $**
2016-2017	**6 541 978 $**	**1 426 329 $**	**2 124 804 $**



	REVENUS DES SECTEURS	% DU REVENU TOTAL DU CCNB
	8 549 159 $	12,7 %
	11 323 076 $	16,2 %
	11 669 065 $	17,4 %
	11 694 368 $	17,7 %
	10 093 111 $	16,0 %



CONTINUUM
(FORMATION CONTINUE)

La Formation continue a pour mandat d'offrir de la formation professionnelle aux travailleuses et travailleurs, aux entreprises et aux personnes soucieuses de vouloir se spécialiser ou voulant réintégrer le marché du travail.

L'année 2020-2021 a été marquée par l'offre d'une variété d'activités de formation en lien avec les quatre segments prioritaires du secteur : Autochtones, Langues, Compétences et Services à l'industrie. Plusieurs programmes ont été développés sur mesure et offerts dans les domaines de la santé, des services communautaires, de la navigation maritime et des mines. La Formation continue a généré des revenus de 5,2 M$.

Les cinq campus sont au cœur des communautés desservies par le CCNB en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec les industries locales. Pour cette raison, ils sont des acteurs importants dans la prestation des programmes de la Formation continue.

FAITS SAILLANTS

Centre d'apprentissage des langues

Acteur clé dans la stratégie d'immigration francophone au Nouveau-Brunswick et en Atlantique, le Centre d'apprentissage des langues contribue à l'employabilité des personnes immigrantes et nouvellement arrivées par l'offre de services d'évaluation de compétences langagières et des formations linguistiques. Le Centre offre aussi des solutions linguistiques sur mesure aux organismes publics afin que le personnel possède le niveau de compétences requis dans les deux langues officielles. En 2020-2021, le Centre d'apprentissage des langues a poursuivi son engagement envers le développement d'un capital humain bilingue.

- Grâce à un partenariat avec TravailNB, le Centre a offert un nouveau programme de formation sur mesure en anglais et en français qui favorise l'employabilité des personnes citoyennes et immigrantes du sud-est de la province.
- Dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC), le Centre a offert une série de huit ateliers en ligne de perfectionnement professionnel aux membres du personnel enseignant et de coordination du programme de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC).
- Le Centre a développé un programme de cercles de conversation pour la Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard; le programme vise à améliorer les compétences langagières en français des personnes immigrantes.
- Membre du Comité consultatif national en établissement francophone mis en place par le ministère IRRC, le Centre a participé activement à l'élaboration de recommandations pour une approche nationale sur l'immigration francophone et les services offerts.
- Grâce à un partenariat avec le ministère IRCC, le Centre a formé le Comité consultatif national en français langue seconde pour appuyer le développement d'une formation de base pour le personnel enseignant des programmes de formation en français langue seconde au Canada.
- Au cours de l'année, le Centre a effectué 1 273 évaluations linguistiques en anglais et en français, et ce, partout en Atlantique, et a enregistré 1 016 inscriptions à des formations (soit une augmentation de 91 % en comparaison à l'année dernière).

Centre d'apprentissage des langues
Language Learning Centre

Partenariats avec les communautés autochtones

En 2020-2021, le CCNB a soutenu les collectivités des Premières Nations de plusieurs façons, notamment au moyen de l'offre de formations. Parmi les initiatives réalisées, notons entre autres :

- Réalisation d'un stage rémunéré de 30 semaines dans des entreprises d'envergure, telles Deloitte, Bulletproof et McCain, par une cohorte d'étudiantes et d'étudiants en cybersécurité.
- Formations en services d'essai de logiciels offerts aux futurs membres du personnel des succursales de PLATO Testing situées à Régina (Saskatchewan) et à Sault-Sainte-Marie (Ontario). Toutes les personnes diplômées ont été embauchées par le partenaire.

Services à l'industrie

Les équipes de la Formation continue et de développement des campus ont collaboré, avec plusieurs entreprises néo-brunswickoises, à la conception et à l'offre de formations sur mesure dans des domaines variés, notamment : santé et sécurité en milieu de travail, salubrité alimentaire et service à la clientèle. À Edmundston, le CCNB a réalisé un projet pilote de création d'une carte étudiante munie d'un code QR qui permet à l'étudiante ou l'étudiant d'accéder rapidement à la liste des formations suivies dans le domaine de la santé et sécurité en milieu de travail.

CCNB-INTERNATIONAL



En 2020-2021, l'action du CCNB sur la scène internationale a été grandement perturbée en raison des restrictions imposées par la COVID-19. Tous les déplacements liés aux initiatives de mobilité étudiante et du personnel, ainsi qu'aux activités de mobilité entrante, ont été suspendus. Toutefois, tous les projets et les initiatives de coopération ont été maintenus, mais se sont réalisés entièrement à distance. De nouveaux projets ont été confirmés pendant que d'autres se terminaient selon le plan prévu de leur mise en œuvre. CCNB-International a généré des revenus d'un peu plus de 0,5 M$.

Un bilan positif

- Gestion de 13 projets et initiatives (à titre de maître d'œuvre ou de partenaire), dont deux nouveaux projets internationaux au Kenya.
- Mise en œuvre de six initiatives d'une durée de trois à six mois dans le cadre de contrats directs (gré à gré) avec Collèges et instituts Canada, l'Organisation internationale de la Francophonie ou l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation, et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.
- Présence active à distance dans 15 pays.
- Ajout de deux nouveaux partenaires institutionnels canadiens pour la mise en œuvre des projets au Kenya. Un premier projet portant sur les services d'orientation professionnelle et le mentorat a été réalisé avec le Vanier College. L'expertise du John Abbott College en recherche appliquée a permis de bonifier la capacité d'intervention du CCNB pour la mise en œuvre d'un second projet.





UN LEADER PARMI LES COLLÈGES CANADIENS ACTIFS EN RECHERCHE APPLIQUÉE

Les principaux domaines d'activités d'intégration technologique du Réseau CCNB-*INNOV* sont l'agriculture et l'acériculture, l'automatisation et la robotique, les biotechnologies, l'environnement, la fabrication de pointe et les matériaux de pointe. L'expertise du Réseau permet notamment à des entreprises néo-brunswickoises de se démarquer sur la scène provinciale, nationale et internationale. Au cours de l'année, CCNB-*INNOV* a généré un chiffre d'affaires de 2,7 M$.

Parmi la centaine de collèges canadiens actifs en recherche appliquée

En 2020, CCNB-*INNOV* s'est classé au 28e rang parmi les 50 établissements collégiaux du Canada actifs en recherche appliquée, selon le classement annuel du Canada's Top 50 Research Colleges publié par l'organisme Research Infosource Inc. Le CCNB s'est positionné à neuf reprises dans le TOP 50, depuis le lancement de ce classement annuel, dont six dans le TOP 25.

Springboard
Bringing Research to Life
Faire vivre la recherche

CCNB-*INNOV* est membre du réseau *Springboard Atlantic Inc.* depuis avril 2008. Ce réseau, unique au Canada, regroupe cinq collèges et quatorze universités de la région atlantique, actifs en matière de liaison et de commercialisation industrielles.

CANADA'S TOP 50 RESEARCH COLLEGES 2020 RESEARCH Infosource Inc.

FAITS SAILLANTS

Laboratoire sur les matériaux de pointe

Le Réseau s'est doté de deux appareils de conditionnement environnemental et d'une tour de chute de poids, des appareils scientifiques servant à tester la résilience des pièces à base de matériaux de pointe. L'acquisition de ces appareils de mesures scientifiques contribue à faire du laboratoire de matériaux de pointe, à Caraquet, l'un des mieux équipés de l'est du Canada.





Relance économique

Le Réseau CCNB-*INNOV* joue un rôle essentiel dans le succès des entreprises néo-brunswickoises qui souhaitent innover pour accroître leur productivité et leur compétitivité. Le Réseau a participé à plusieurs initiatives gouvernementales axées sur la relance économique. CCNB-*INNOV* a notamment été retenu par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique comme fournisseur de services dans le cadre d'un programme pilote d'accélération numérique visant à encourager l'intégration des technologies numériques dans les entreprises. Le Réseau a participé à une mission commerciale dans le cadre du congrès virtuel de la Prospectors & Developers Association of Canada, le principal porte-parole de la communauté d'exploration et du développement minier au Canada. CCNB-*INNOV* a établi de nouveaux liens de collaboration avec des organismes du Québec dans les domaines des systèmes électroniques et de l'automatisation industrielle.

Réalisation de 25 projets PARI-CNRC

En dépit de la pandémie, le personnel du Réseau a été en mesure de réaliser 25 projets industriels grâce à la contribution du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada. La plupart des projets comprenait une contribution financière de 20 % par l'entreprise bénéficiaire.

Stages et emplois d'été pour la communauté étudiante

CCNB-*INNOV* offre à la communauté étudiante l'occasion de faire une incursion dans le monde de la recherche appliquée. En 2020-2021, 19 étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire ont bénéficié d'une vingtaine d'occasions de stages et d'emplois d'été de nature académique ou rémunérée.

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL : UN CAPITAL HUMAIN IMPORTANT

Le CCNB est un employeur important mettant à la disponibilité des régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre compétente et diversifiée. Au 3 mai 2021, le CCNB comptait 678 employés de statut régulier et terme à durée déterminée et 117 employés occasionnels pour un total de 795 employés. Vingt-deux pour cent (22 %) des employés de statut régulier et terme à durée déterminée sont admissibles à la retraite.

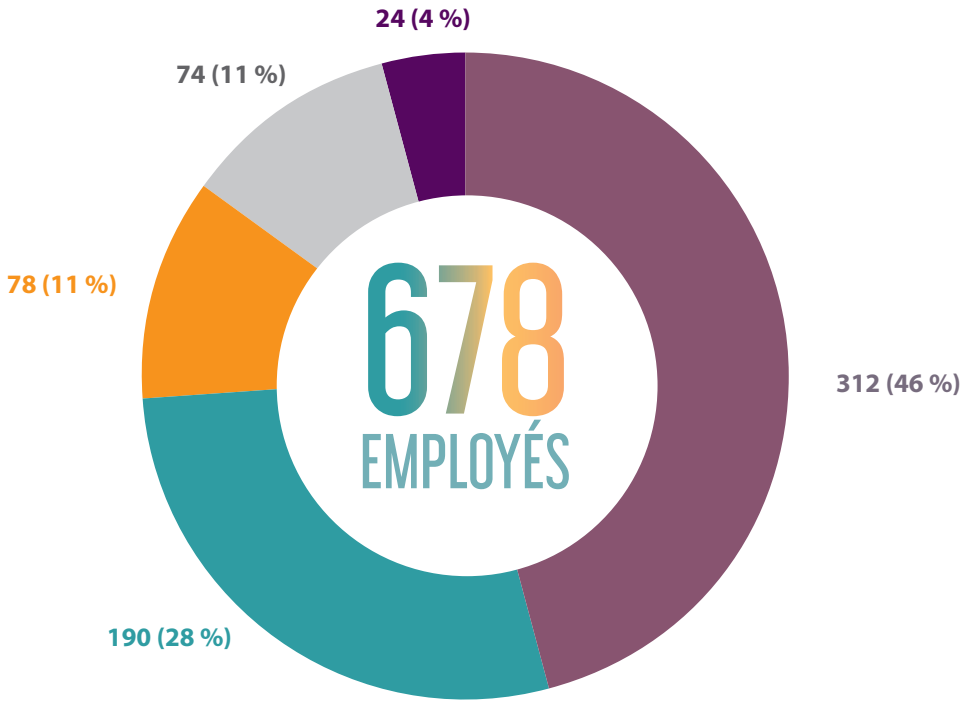
PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Pour l'année 2020-2021, un investissement de 0,8 % de la masse salariale de base (tout près de 300 000 $) a été alloué au perfectionnement et au développement professionnel du personnel.

PRESTATION DE PROGRAMMES ET SERVICES D'APPUI

La formation et la réussite de la population étudiante sont les priorités du CCNB. Le tableau ci-dessous démontre bien que l'institution est fidèle à cette priorité puisque 74 % des employés (réguliers et termes à durée déterminée) sont affectés directement à la prestation des programmes et des services d'appui.

RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL DE STATUT RÉGULIER ET TERME À DURÉE DÉTERMINÉE



Données au 3 mai 2021

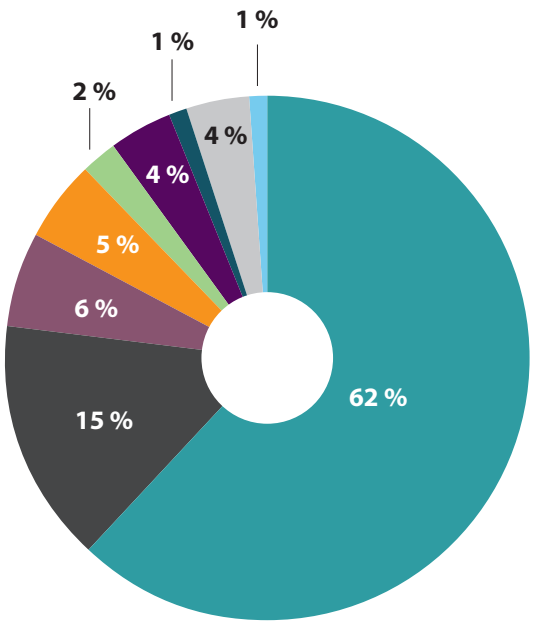
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

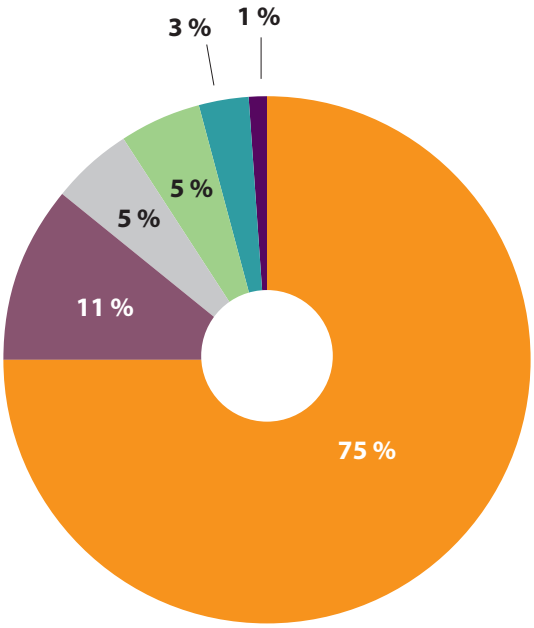
À la fin de l'exercice financier 2020-2021, le CCNB a enregistré un excédent des revenus de 1 361 244 $ par rapport aux dépenses. Les revenus ont diminué de 3,3 % et les dépenses ont baissé de 4 % comparativement à l'exercice financier précédent.

Les répercussions de la pandémie de la COVID-19 ont entraîné un ralentissement des activités et une hausse significative du télétravail. L'hiver 2021 a été doux avec des températures au-dessus des normales saisonnières. Tout ceci a grandement contribué à la réduction des dépenses engagées pendant l'exercice financier.

Le ratio de la subvention de base provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick par rapport aux autres sources de revenus est de 62,2 %. L'augmentation de ce ratio est attribuable au ralentissement des activités qui génèrent d'autres revenus.

Ventilation des revenus et des dépenses 2020-2021





REVENUS 2020-2021

Subventions - GNB	62 %
Droits de scolarité	15 %
Intergouvernementaux	6 %
Subventions - Fédéral	5 %
Subventions - Autres	2 %
Langues officielles	4 %
Formation à contrat	1 %
Autres	4 %
Amortissement revenus différés	1 %

DÉPENSES 2020-2021

Salaires et bénéfices	75 %
Services	11 %
Matériel et fournitures	5 %
Entretien et installations	5 %
Autres	3 %
Amortissement	1 %

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le budget en capital investi pour l'amélioration des infrastructures du CCNB en 2020-2021 était de 1,6 M$. Le CCNB priorise l'identification de solutions efficaces et durables pour pallier le vieillissement des bâtiments et lutter contre les changements climatiques. Ainsi, près de 600 000 $ de ce budget ont été utilisés pour réaliser des initiatives telles que l'amélioration des systèmes de chauffage et le remplacement des ampoules halogènes par des ampoules à DEL. Plus précisément, au Campus de Dieppe, l'intégration de technologies d'efficacité énergétique aux systèmes de chauffage a permis de réduire de 17 % la consommation d'énergie. L'optimisation du système de géothermie au Campus d'Edmundston a grandement contribué à une réduction de 10 % de la consommation énergétique de l'établissement. Enfin, le CCNB a intégré l'outil ENERGY STAR Portfolio Manager qui permet de surveiller et d'optimiser la consommation énergétique des bâtiments.

Le CCNB a poursuivi ses démarches pour la construction d'un nouveau campus à Bathurst qui répondrait aux besoins des deux sites de formation.



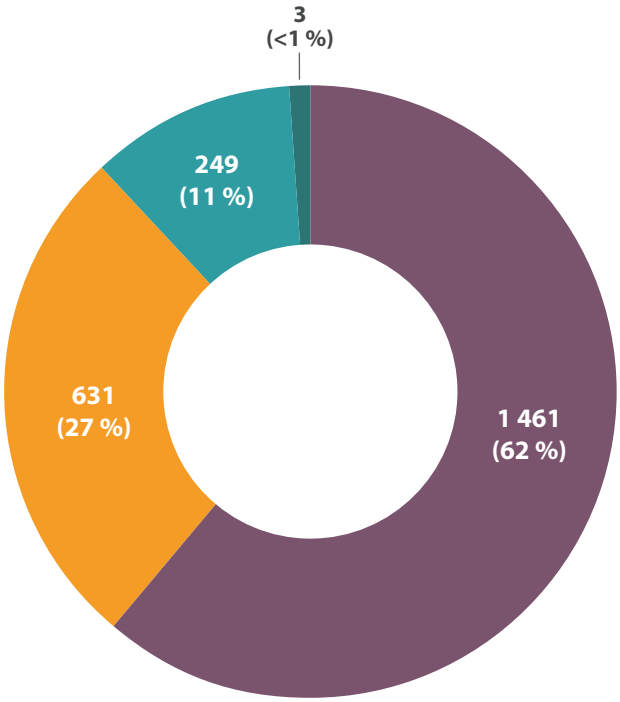
COUP D'ŒIL SUR LA PERFORMANCE

FAITS SAILLANTS – PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

- Les étudiantes et étudiants internationaux représentent 79,1 % des demandes d'admission pour l'année collégiale 2020-2021, ce qui témoigne de la réputation du CCNB à l'échelle internationale.
- Le taux de persévérance de la population étudiante de 86 % est au-dessus de la norme du gouvernement, établie à 83 %.
- Le taux d'embauche des personnes diplômées de 91 % est au-dessus de la norme de 80 % du gouvernement.



RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS 2020-2021 ENTRE LA FORMATION POSTSECONDAIRE ET SECONDAIRE



- **Postsecondaire canadien : 1 461** (62 % de la population étudiante)
- **Postsecondaire international : 631** (27 % de la population étudiante)
- **Secondaire canadien : 249** (11 % de la population étudiante)
- **Secondaire international : 3** (<1 % de la population étudiante)

PROGRAMMES DE TECHNOLOGIES, TECHNIQUES ET MÉTIERS

Tableau 1 : Évolution de l'intérêt envers la programmation régulière

Le tableau ci-dessous brosse un portrait des demandes d'admission (comprenant le 1er choix et le 2e choix) ainsi que le total des inscriptions uniques.

Années	Technologies, techniques et métiers		Études générales	Inscriptions totales
	Demandes d'admission (1er et 2e choix compris)	Inscriptions	Inscriptions	
2020-2021	10 708[1]	2 092	252	2 344
2019-2020	9 838	2 205	325	2 530
2018-2019	7 424	2 050	385	2 435
2017-2018	5 877	1 916	425	2 341
2016-2017	5 190	1 983	463	2 446

[1] *En raison de la pandémie mondiale de la COVID-19, le CCNB a offert aux candidates et candidats internationaux qui ne pouvaient se rendre au Canada la possibilité de transférer leur demande d'admission de l'année collégiale 2019-2020 à 2020-2021. Exceptionnellement, un total de 748 demandes d'admission ont été transférées de 2019-2020 à 2020-2021.*

Tableau 2 : Données sur la réussite étudiante liée à la formation régulière

Le tableau ci-dessous affiche des données de réussite de la population étudiante du CCNB.

Années	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis[1]		Diplômes et certificats délivrés[2]	Taux de diplomation	Taux de persévérance[3] (Norme GNB 83 %)
		Scolaires	Expérientiels			
2020-2021	472	589	1 711	1 088[4]	86,6 %[4]	86,0 %
2019-2020	429	816	2 151	1 012[4]	82,4 %[4]	85,7 %
2018-2019	438	860	2 031	986	84,6 %	84,8 %
2017-2018	401	766	1 242	958	86,1 %	85,1 %
2016-2017	407	647	1 142	1 038	84,5 %	84,1 %

[1] *Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues. En plus des données concernant les programmes de Technologies, techniques et métiers (TTM), ces données incluent celles des Études générales.*

[2] *Diplômes et certificats délivrés en formation régulière – Technologies, techniques et métiers.*

[3] *Exclut les Études générales.*

[4] *La fin de l'année collégiale 2019-2020 a été reportée au 31 juillet 2020 à cause de la pandémie du Coronavirus. Toutefois, un groupe de 20 étudiantes et étudiants de trois programmes d'études n'ont pu terminer à cette date en raison de l'inaccessibilité des milieux de stage. Les trois programmes (Assistance dentaire - niveau II, Techniques en pharmacie et Techniques de lunetterie et de contactologie) doivent obligatoirement répondre à certaines exigences d'agrément en lien avec l'apprentissage pratique. Les 20 étudiantes et étudiants ont poursuivi leur formation à l'automne 2020 et les finissantes et finissants ont été comptabilisés en 2020-2021. Par ailleurs, une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants qui devaient terminer leur formation en 2020-2021 n'ont pu répondre aux exigences académiques de leur programme ; cette clientèle étudiante a poursuivi la formation en 2020-2021 et les personnes diplômées ont été comptabilisées en 2020-2021.*

Tableau 3 : Satisfaction des personnes diplômées et taux d'embauche

Le tableau ci-dessous démontre que les taux de satisfaction des personnes diplômées et de placement dépassent les normes établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les résultats suivants témoignent de l'adéquation entre les programmes et les besoins du marché du travail. Selon le sondage de 2020 auprès des personnes diplômées de 2019, on constate que le taux d'embauche est de 91 % un an après l'obtention de leur diplôme, dont 91 % travaillent au Nouveau-Brunswick. Le CCNB contribue ainsi à retenir les personnes diplômées, soit une main-d'œuvre formée et qualifiée au Nouveau-Brunswick.

Années du sondage[1]	Taux de satisfaction (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche relié à la formation (Norme GNB 78 %)	Taux de personnes diplômées avec un emploi au N.-B.
2020	90 %	91 %	79 %	91 %
2019	90 %	91 %	80 %	89 %
2018	87 %	92 %	82 %	92 %
2017	89 %	88 %	85 %	94 %
2016	91 %	89 %	74 %	95 %

[1] *Les personnes diplômées ont été sondées un an après l'obtention de leur diplôme.*

AUTRES FORMATIONS

Tableau 4 : Données sur les autres formations offertes par la Formation continue, hors de la programmation régulière

Le tableau ci-dessous démontre la performance de la Formation continue dans les formations qui ne s'inscrivent pas dans la programmation régulière. Ces autres formations privilégient divers modes de prestation.

Années	Présentiel [1]	Correspondance	En ligne	Apprentissage métiers	Total
2020-2021	2 010	136	199	328	2 673
2019-2020	2 769 [3]	138	255	264	3 426
2018-2019	5 053 [2]	165	242	347	5 807
2017-2018	6 462	162	343	368	7 335
2016-2017	5 398	169	469	415	6 451

[1] *Dans la colonne « Présentiel », certains de nos programmes sont offerts au Cameroun et sont délocalisés. Ces derniers sont inclus dans ce groupe en présentiel même si ces étudiantes et étudiants sont en classe ailleurs qu'au Canada.*

[2] *Depuis 2018-2019, la formation sur le Harcèlement en milieu d'apprentissage et de travail offerte à toutes les étudiantes et à tous les étudiants du Campus de Bathurst n'est plus offerte en Formation continue. Cette formation fait maintenant partie des programmes d'études de la formation régulière. Pour cette raison, on note une diminution considérable de 21,8 % au plan de la Formation continue en présentiel comparativement à l'année 2017-2018.*

[3] *Depuis 2019-2020, les évaluations linguistiques effectuées par le Centre d'apprentissage des langues ne sont pas ajoutées aux inscriptions en présentiel. Par ailleurs, la pandémie de la COVID-19 a affecté à la baisse les inscriptions aux formations offertes.*

IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CCNB

La firme Stiletto a réalisé une étude d'impact économique et social qui démontre que le CCNB contribue de façon significative à la croissance du Nouveau-Brunswick et du Canada.

IMPACT ÉCONOMIQUE DU CCNB

Exercice financier 2019-2020 (dépenses opérationnelles, activités d'innovation et personnes diplômées de 2019-2020)

Retombées des dépenses liées aux **activités d'innovation** (CCNB-*INNOV*) **3,1 M$** en revenu supplémentaire

194,2 M$ **en PIB**

141,3 M$ **en revenus du travail**

53,4 M$ **en recettes fiscales générées**

IMPACT ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

En 2019-2020, **640** **étudiantes et étudiants internationaux** étaient inscrits au CCNB.

Un nombre équivalent à **11 %** du total des personnes qui ont obtenu le **statut de résidente ou résident permanent au Nouveau-Brunswick** en 2019-2020.

On estime que la **clientèle internationale a dépensé** plus de **14 M$** **en frais de subsistance** (2019-2020)

Une somme permettant de **soutenir** **181 EMPLOIS**

IMPACT ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DIPLÔMÉES DU CCNB

Selon Statistique Canada (Recensement 2016), environ **81 685** des **105 120 travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick** ayant une formation collégiale ont obtenu un diplôme d'un collège public. Selon plusieurs sources, on estime que **34 %** (ou environ 27 800) des personnes diplômées des collèges de la province **ont étudié au CCNB**.

Les **27 800 personnes diplômées du CCNB** :

ont gagné **1,66 G$** **en revenus du travail**

Une somme permettant de soutenir **41 700 EMPLOIS**

ont stimulé le PIB provincial de **3,7 G$** (11 % du PIB total)

RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI Pour **chaque dollar investi** par :

le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le CCNB, il recevra **3,17 $*** en recettes fiscales au cours des 20 prochaines années

**Y compris les recettes des opérations de 2019-2020 du CCNB et uniquement les recettes générées par les diplômés du CCNB qui excèdent celles prévues par les diplômés du secondaire sur le marché du travail.*

la personne apprenante dans ses études au CCNB, elle recevra **5,53 $**

de revenu supplémentaire au cours de sa carrière comparativement à une personne qui n'a pas suivi d'études postsecondaires

Le CCNB a identifié quatre objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies qui reflètent les principales priorités institutionnelles. Il a généré des résultats et créé des impacts dans chacun des quatre ODD.

ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Les **personnes diplômées adultes** ont occupé **988 EMPLOIS** (2020)

Les **personnes diplômées adultes (21 ans et plus)** représentent **65 %** **des diplômés (2019-2020)**

1 970 **personnes apprenantes sous-scolarisées** inscrites à un programme de transition (2015-2020)

ODD 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les **inscriptions d'étudiantes et étudiants internationaux** ont augmenté **DE PLUS DE 200 %** (2015-2020)

98,3 % provenaient de **24 pays francophones**

Presque toutes et tous ont demandé la résidence **PERMANENTE** au N.-B.

ODD 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Classé parmi les **10 PREMIERS** **collèges canadiens en recherche appliquée** (2019)

Le **Centre d'accès à la technologie** du CCNB est **LE SEUL** au N.-B. (2021)

3,5 M$ **en dépenses de recherche appliquée** de CCNB-*INNOV* (1 % des dépenses provinciales en R et D en 2018)

ODD 10 INÉGALITÉS RÉDUITES

La **participation des francophones** ayant fait des études collégiales à la population active était **15-20 % PLUS ÉLEVÉE** que la participation de celles et ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études postsecondaires (2016)

Les personnes diplômées des collèges francophones bénéficient d'une **prime de revenu moyenne** de **36 %** (2015)

Les personnes **diplômées francophones** ont occupé **933 EMPLOIS** (2019-2020)



ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs du
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick** [le « Collège »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Dieppe, Canada
Le 23 juin 2021

Comptables professionnels agréés

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Table des matières

État de la situation financière 1

État des résultats 2

État des flux de trésorerie 3

État de l'évolution des actifs nets 4

Notes afférentes aux états financiers 5

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	**6 120 $**	6 120 $
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	**19 339 427**	14 741 739
Actif affecté	**1 308**	1 852
Comptes débiteurs (Note 3)	**2 695 936**	4 878 956
Inventaires	**136 760**	164 033
Payés d'avance	**843 120**	555 726
	23 022 671	20 348 426
Immobilisations (Note 4)	**3 749 485**	4 233 810
	26 772 156 $	24 582 236 $
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	**2 503 268 $**	1 997 247 $
Salaires et bénéfices à payer	**4 891 133**	4 476 998
Revenus différés (Note 5)	**7 721 687**	7 377 579
Autres	**968 847**	1 407 428
	16 084 935	15 259 252
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	**2 796 730**	3 220 637
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	**2 655 100**	2 499 200
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	**1 219 900**	948 900
	22 756 665	21 927 989
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	**952 756**	1 013 173
Actifs nets grevés d'une affectation interne (Note 13)	**130 000**	130 000
Actifs nets non affectés	**2 932 735**	1 511 074
Excédent accumulé	**4 015 491**	2 654 247
	26 772 156 $	24 582 236 $

Engagements - Note 8

Éventualités - Note 12

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Rachel Maillet Bard, présidente du Conseil des gouverneurs

Pierre Zundel, président-directeur général

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
REVENUS			
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	**41 633 378 $**	**41 936 933 $**	41 416 216 $
Subventions - Fédéral	**3 991 297**	**3 347 866**	4 832 454
Subventions - Autres	**1 293 041**	**1 185 234**	1 743 122
Intergouvernementaux	**4 422 648**	**4 079 243**	4 540 029
Droits de scolarité	**7 837 713**	**10 346 751**	9 370 650
Formation à contrat	**1 829 319**	**879 962**	1 565 390
Langues officielles	**2 552 809**	**2 656 809**	2 814 449
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	**647 161**	**668 302**	713 626
Autres	**1 920 032**	**2 307 700**	2 711 305
	66 127 398	**67 408 800**	69 707 241
DÉPENSES			
Salaires et bénéfices	**48 572 839**	**49 399 520**	50 952 547
Services	**7 666 437**	**7 085 326**	6 747 380
Matériel et fournitures	**3 112 993**	**3 094 217**	2 936 274
Entretien et installations	**4 365 300**	**3 567 083**	4 609 508
Autres	**1 463 909**	**1 896 694**	2 555 386
Amortissement des immobilisations	**945 920**	**1 004 716**	1 023 359
	66 127 398	**66 047 556**	68 824 454
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	**- $**	**1 361 244 $**	882 787 $

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
Opérations		
Excédent lié aux activités	**1 361 244 $**	882 787 $
Éléments n'ayant pas d'incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des immobilisations	**1 004 716**	1 023 359
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	**(668 302)**	(713 626)
Mauvaises créances	**36 829**	87 479
Obligation reliée aux congés de maladie	**155 900**	133 900
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	**271 000**	123 200
Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	**2 712 297**	641 760
Sous-total opérations	**4 873 684**	2 178 859
Investissements		
Achat d'immobilisations	**(520 391)**	(288 647)
Nouvelles contributions différées pour immobilisations	**244 395**	213 774
Sous-total investissements	**(275 996)**	(74 873)
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	**4 597 688**	2 103 986
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	**14 747 859**	12 643 873
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	**19 345 547 $**	14 747 859 $
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	**6 120 $**	6 120 $
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	**19 339 427**	14 741 739
	19 345 547 $	14 747 859 $

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets grevés d'une affectation interne	Actifs nets non affectés	Total 2021	2020
Solde, début de l'exercice	**1 013 173 $**	**130 000 $**	**1 511 074 $**	**2 654 247 $**	1 771 460 $
Amortissement des immobilisations	**(1 004 716)**	**-**	**1 004 716**	**-**	**-**
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	**668 302**	**-**	**(668 302)**	**-**	**-**
Investissement en immobilisations	**520 391**	**-**	**(520 391)**	**-**	**-**
Nouvelles contributions pour immobilisations	**(244 395)**	**-**	**244 395**	**-**	**-**
Excédent lié aux activités	**-**	**-**	**1 361 244**	**1 361 244**	882 787
Solde, fin de l'exercice	**952 755 $**	**130 000 $**	**2 932 736 $**	**4 015 491 $**	2 654 247 $

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2021

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des campus constituants de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du Collège sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Le Collège utilise le compte bancaire de la province du Nouveau-Brunswick ("la province"). Les montants indiqués "*Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick*" dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs détenus par le Collège, qui ont une durée de vie utile de plus d'un an. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Lorsque le Collège reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable et que le Collège avait dû se procurer autrement ces immobilisations pour son fonctionnement régulier.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile.

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Catégorie	**Taux d'amortissement**
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel informatique/logiciels de projet	3 ans
Équipement majeur	5 - 15 ans
Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	5 - 10 ans
Équipement initial	5 ans

2. Principales conventions comptables (suite)

Les terrains et les immeubles qui appartiennent à la province du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 1 185 676 $ (2020 – 1 265 830 $).

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Services contribués

Les bâtiments principaux des cinq (5) campus du Collège sont fournis par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le Collège a des liens d'affaires avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). SNB offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le Collège. Cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou du coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus incluant les octrois et les dons.

Les revenus non affectés, tels que la subvention de la province du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

2. Principales conventions comptables (suite)

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité et montants perçus pour la formation à contrat sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice financier.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont inscrits initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les secteurs importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes à recevoir, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des vacances accumulées, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2021 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulées au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) de la province du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquièrent pas et sont donc considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Obligation reliée à Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est autoassuré.

2. Principales conventions comptables (suite)

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

3. Comptes débiteurs

	2021	2020
Étudiants / Particuliers	**392 618 $**	474 760 $
Industries	**960 716**	1 050 918
Organisations	**52 676**	191 446
Gouvernement provincial	**874 524**	271 935
Gouvernement fédéral	**752 914**	3 240 726
Provision pour mauvaises créances	**(337 512)**	(350 829)
	2 695 936 $	4 878 956 $

4. Immobilisations

	Améliorations locatives	**Matériel informatique / logiciels de projet**	**Équipement majeur**	**Véhicules à moteur et équipement lourd mobile**	**Équipement initial**	**2021 Total**	2020 Total
Coût							
Coût au début d'exercice	167 890 $	1 402 818 $	9 045 719 $	856 271 $	565 678 $	12 038 376 $	11 749 729 $
Acquisitions	-	465 492	-	54 899	-	520 391	288 647
Coût de clôture	**167 890**	**1 868 310**	**9 045 719**	**911 170**	**565 678**	**12 558 767**	12 038 376
Amortissement cumulé							
Amortissement cumulé au début d'exercice	134 312	1 276 125	5 210 791	617 660	565 678	7 804 566	6 781 207
Charge d'amortissement	33 578	79 402	795 222	96 514	-	1 004 716	1 023 359
Amortissement cumulé de clôture	**167 890**	**1 355 526**	**6 006 013**	**714 174**	**565 678**	**8 809 282**	7 804 566
Valeur comptable nette	**0 $**	**512 783 $**	**3 039 706 $**	**196 996 $**	**0 $**	**3 749 485 $**	4 233 810 $

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	2021	2020
Formation continue	**1 200 054 $**	1 019 928 $
Droit de confirmation	**2 569 486**	2 361 078
Droit de scolarité	**2 548 228**	2 358 842
Autres services	**1 403 919**	1 637 731
	7 721 687 $	7 377 579 $

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	2021	2020
Solde d'ouverture	**3 220 637 $**	3 720 489 $
Contributions reçues	**244 395**	213 774
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	**(668 302)**	(713 626)
Solde de fermeture	**2 796 730 $**	3 220 637 $

7. Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement

	2021	2020
Actif affecté	**544 $**	1 226 226 $
Comptes débiteurs	**2 146 191**	193 345
Inventaires	**27 273**	(46 298)
Payés d'avance	**(287 394)**	157 383
Comptes créditeurs et frais courus	**506 021**	(612 148)
Salaires et bénéfices à payer	**414 135**	817 402
Revenus différés	**344 108**	(399 185)
Autres passifs à court terme	**(438 581)**	(694 965)
	2 712 297 $	641 760 $

8. Engagements

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2021. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

	Location-exploitation	**Obligations contractuelles**	**Total**
2021-2022	548 367 $	498 942 $	1 047 309 $
2022-2023	536 543	45 485	582 028
2023-2024	540 393	22 714	563 107
2024-2025	517 743	3 794	521 537
2025-2026	267 695	-	267 695
Après	4 351 835	-	4 351 835
	6 762 576 $	570 935 $	7 333 511 $

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés.

Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur faites par la province au nom du Collège durant l'exercice sont de 4 874 853 $ (2020 – 5 028 348 $).

Le régime de pension *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP) a été converti au Régime à risques partagés dans les services publics (RRPSP). Cette conversion est entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 184 884 $ (2020 – 257 751 $).

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

Congés de maladie

Le Collège fournit aux employés, qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours.

Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2021. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé maladie n'est pas financé.

9. Avantages futurs des employés (suite)

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 2,80 %
- Taux de croissance pour les salaires : 3 % par année
- Nombre d'employés : 671
- Âge moyen : 47,6 ans
- Service moyen des employés : 10 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 11 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2021, les résultats sont :

	2021	2020
Solde d'ouverture, obligation des congés de maladie	**2 499 200 $**	2 365 300 $
Dépenses pour l'année reliées aux congés de maladie		
Coûts des prestations pour l'exercice	**400 900**	387 600
Amortissement des pertes actuarielles	**105 500**	104 300
Dépense d'intérêt	**91 400**	92 900
	597 800	584 800
Paiements de prestations - part de l'employeur	**(441 900)**	(450 900)
Solde de fermeture, obligation des congés de maladie	**2 655 100 $**	2 499 200 $

Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2021. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

9. Avantages futurs des employés (suite)

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,60 % par année
- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 4,25 % par année
- Taux d'escompte : 2,80 % par année
- Âge moyen à l'événement : 42 ans
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 58.9 ans

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2021, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	2021	2020
Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB	**948 900 $**	825 700 $
Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB		
Coûts des prestations pour l'exercice	**285 800**	274 200
Amortissement des pertes actuarielles	**100 300**	99 500
Dépense d'intérêt	**53 800**	52 700
	439 900	426 400
Paiements de prestations	**(168 900)**	(303 200)
Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB	**1 219 900 $**	948 900 $

10. Transactions entre parties liées

Pour l'année 2021, le Collège a reçu de la province du Nouveau-Brunswick une subvention de 41 936 933 $ (2020 – 41 416 216 $), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de la province de l'ordre de 4 079 243 $ (2020 – 4 540 029 $) pour un total de 46 016 176 $ (2020 – 45 956 245 $).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2021, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 345 625 $ en bourses (2020 – 383 893 $). Durant l'exercice, le Collège a fait un paiement à la Fondation de 50 000 $ (2020 – 0 $).

Le CCNB maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire.

10. Transactions entre parties liées (suite)

Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes de chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 179 641 $ (2020 – 209 640 $) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes.

Veuillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

12. Éventualités

Légal

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La Direction estime que le Collège n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

Travail sécuritaire NB

Le Collège est autoassuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et les étudiants. L'étendue des réclamations futures, et leurs résultats finaux ne peuvent pas être prédits.

En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire, tel qu'il est indiqué à la note 9.

Négociations collectives

Les conventions collectives du groupe Éducation (consultation et élaboration), SAN (soutien administratif), SCFP (manœuvres et métiers) du Collège ont expiré avant le 31 mars 2021. Au moment de l'émission de ces états financiers, aucun règlement n'a été conclu. Un montant a été inscrit dans le compte de salaires et bénéfices à payer pour ce coût. Tout écart entre le montant final et l'estimation sera comptabilisé à la dépense durant l'exercice pendant lequel le règlement sera conclu.

13. Actifs nets grevés d'une affectation interne

Le Conseil des gouverneurs du Collège a suspendu pour les années financières 2020 et 2021, les initiatives stratégiques liées aux actifs nets grevés d'une affectation interne, dont le solde est de 130 000 $. Le CCNB ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil des gouverneurs.

14. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, du montant à recevoir de la province, de l'actif affecté, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et frais courus, et des salaires et bénéfices à payer. À moins d'avis contraire, la Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujetti à des risques importants liés à ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et les organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou d'une seule organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 752 914 $ à recevoir du Gouvernement fédéral, et 874 524 $ à recevoir de la province. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La Direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2021.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2021, qui s'élève à 2 695 936 $. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir régler ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

15. COVID-19

L'épidémie du coronavirus (COVID-19) a amené des gouvernements partout au monde à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et des distanciations sociales, ont perturbé les entités à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. L'impact de l'épidémie COVID-19 a également eu des effets sur les opérations du CCNB en 2021.

15. COVID-19 (suite)

L'achat de fournitures, d'équipement spécialisé de nettoyage et désinfection, la prise en charge des quarantaines obligatoires des étudiants, la formation hybride (sur place et en ligne) pour protéger le personnel et les étudiants font tous partie des initiatives mises en place pour contrer les effets de la pandémie. Pour l'année 2021, le CCNB a enregistré une dépense nette de 561 550 $ (2020 – 18 783 $) pour les initiatives contre la COVID-19. La pandémie est toujours présente donc la durée et l'impact de l'épidémie COVID-19 sont toujours inconnus pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces évolutions ni l'impact sur la situation financière et les résultats financiers du Collège dans les périodes futures.

GOUVERNANCE ET GESTION



Rachel Maillet Bard
Présidente



Denis Nadeau
Vice-président



Réjean Boudreau
Membre



Steve Lambert
Membre



Robert Frenette
Membre



Luc St-Jarre
Membre



Marc-André LeBlanc
Membre



Marcel Duguay
Membre



Mélanie Paulin Gagnon
Membre



Stéphanie Luce
Membre



Suzy Chenard
Membre



Mathieu Doucet
Membre enseignant
à titre d'observateur



Violette Desjardins
Membre non enseignante



Sonia Chiasson
Membre étudiante



Hermel Vienneau
Membre

Haute direction et directions

ÉQUIPE DE DIRECTION DU CCNB

Pierre Zundel, président-directeur général

Diane Sénécal, vice-présidente – Formation et Réussite étudiante

Paolo Fongemie, vice-président – Services administratifs

Cyrille Simard, vice-président – Développement

Marie-France Doucet, directrice – Gestion stratégique

VICE-PRÉSIDENCE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Paolo Fongemie, vice-président

Francis Hébert, directeur – Finances et Infrastructures

Tony Roy, directeur – Technologies de l'information et des communications

Gina St-Pierre, directrice – Ressources humaines et relations de travail

Juan Manuel Toro Lara, directeur – Gestion intégrée des inscriptions

VICE-PRÉSIDENCE À LA FORMATION ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Diane Sénécal, vice-présidente

Stéphanie Léger, directrice – Réussite étudiante

Michelle Richard, directrice – Formation

Pierre Clavet, doyen – École du développement professionnel

Michel Caron, doyen – École des métiers et directeur – Campus de Bathurst

Julie Cyr, doyenne – École de la santé et des services communautaires et directrice – Campus de Campbellton

Pauline Duguay (Marie-France Bérubé par intérim), doyenne – École des affaires et de la bureautique et directrice – Campus de Dieppe

Alain Lamarre, doyen – École des TIC, technologies et du transport et directeur – Campus d'Edmundston

Gérald Losier, doyen – École des arts et de l'hospitalité et École des pêches et des ressources naturelles, et directeur – Campus de la Péninsule acadienne

VICE-PRÉSIDENCE AU DÉVELOPPEMENT

Cyrille Simard, vice-président

Johanne Lise Landry, directrice – Communications et Marketing

Sonia Michaud, directrice– International

Sylvain Poirier, directeur général – Réseau CCNB-*INNOV*

Équipes du CCNB au 30 juin 2021



ÉQUIPES DE GESTION DES CAMPUS

Campus de Bathurst

Michel Caron, doyen – École des métiers et directeur – Campus de Bathurst
Michelle Guignard, chef de services
Jonathan Tower, chef de développement
Alain Gauvin, chef de département – Bâtiment, Génie et industriel
Bernard Daigle, chef de département – Études générales / Academic Studies, Formation en langues, Sciences de la santé et Sciences naturelles
Stéphanie Doucet-Landry, chef de département – Affaires, Secrétariat et Technologie de l'information et des communications
Lise Godin, chef de département – Mécanique et entretien
Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction

Campus de Campbellton

Julie Cyr, doyenne – École de la santé et des services communautaires et directrice – Campus de Campbellton
Annie LeBlanc-Levesque, chef de services
Yvan LeBlond, chef de développement
Joanne Doucett, chef de département –Services communautaires, Études générales / Academic Studies et Culture du cannabis
Véronick Perron, chef de département – Secrétariat, Formation à distance et Éducation à l'enfance
Luc Beaudoin, chef de département – Santé

Campus de Dieppe

Pauline Duguay (Marie-France Bérubé par intérim), doyenne – École des affaires et de la bureautique et directrice – Campus de Dieppe
Janice Brun, chef de services
Liette Roussel, chef de développement
Marie-France Bérubé (Philippe McGraw par intérim), chef de département – Affaires
Renée Morrison, chef de département – Sciences de la santé
Léon Landry, chef de département – Informatique, Arts et Études secondaires
Rachel Mitton, chef de département – Bâtiments et Secrétariat
Yvan Roy, chef de département – Justice et Services communautaires

Campus d'Edmundston

Alain Lamarre, doyen – École des TIC, technologies et du transport et directeur – Campus d'Edmundston
Daniel Plourde, chef de services
Louise Martin, chef de développement
Paul Cyr, chef de département – Camionnage, Soudure et Études générales
Nancy Landry-Morin, chef de département – Formation secondaire, Sciences et Santé
Pierre Martin, chef de département – Métiers, Technologies et Industriel
Michel Therrien, chef de département – Justice, Affaires et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Gérald Losier, doyen – École des arts et de l'hospitalité et École des pêches et des ressources naturelles, et directeur – Campus de la Péninsule acadienne
Frédéric Léger, chef de services
Michel Chiasson, chef de développement
Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Secrétariat
Johanne Doucet, chef de département – École des pêches et conseillère maritime
Sylvain Plourde, chef de département – Métiers, Santé et Études générales

Équipes de gestion des campus du CCNB au 30 juin 2021

RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET INITIATIVES STRATÉGIQUES CLÉS

Le tableau suivant présente les indicateurs de performance, les cibles et les résultats atteints pour 2020-2021, conformément au Plan stratégique 2016-2021.

Indicateurs du CCNB	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021
Taux de persévérance des étudiantes et étudiants inscrits aux programmes réguliers (Norme GNB 83 %)	85 %	86 %
Taux de satisfaction des personnes diplômées (Norme GNB 80 %)	90 %	90 %
Taux d'embauche des personnes diplômées des programmes réguliers (Norme GNB 80 %)	87 %	91 %
Taux d'embauche des personnes diplômées des programmes réguliers dans leur domaine de formation (Norme GNB 78 %)	85 %	79 %
Taux d'investissement dans le perfectionnement et le développement professionnel	1,3 %	0,8 %[1]
Augmentation du nombre d'inscriptions en Technologies techniques et métiers	5 % (2 144) et 76 % d'occupation des sièges actifs	- 5,1 %[2] (2 092) et 78 % d'occupation des sièges actifs
Taux de diplomation	85 %	86,6 %
Taux de satisfaction des employeurs	90 %	Prochain sondage biennal administré en 2021-2022
Taux d'accroissement des partenariats actifs avec divers acteurs communautaires, entreprises et employeurs	25 % par rapport à l'année de référence (2017-2018)	Atteint
Taux des revenus autogénérés	40 %	38 %[3]
Gain d'efficience sur le plan des coûts et du temps en lien avec les pratiques de gestion et le processus décisionnel	Baisse de 20 % du temps nécessaire pour accomplir certaines tâches en matière des pratiques des ressources humaines	Non disponible
Taux de satisfaction du personnel	75 %	71 %[4] (Sondage d'octobre 2020)

[1] *En raison de la pandémie mondiale de la COVID-19, les occasions de perfectionnement et de développement professionnel ont été moins nombreuses.*

[2] *À partir de mars 2020, les activités de recrutement ont principalement été réalisées de façon virtuelle. On estime aussi que la baisse des inscriptions serait liée aux répercussions de la pandémie de la COVID-19.*

[3] *La réduction du revenu des secteurs d'affaires est principalement liée aux répercussions de la pandémie mondiale de la COVID-19 et à l'achèvement durant l'année de projets majeurs pluriannuels.*

[4] *Les plus récents sondages sur le taux de satisfaction du personnel ont permis de conclure que le climat organisationnel s'était nettement amélioré, mais qu'il subsiste des points de vigilance à surveiller. Un sondage qui nous permettra d'évaluer l'évolution du climat organisationnel sera fait au courant de l'automne 2021.*

vision
passion
succès

Siège social du CCNB

725, rue du Collège, C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
506-547-2063 ou 1-855-676-2262